

Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière



**UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON**

Faculté d'administration

Rapport annuel

2015-2016

Soumis au Sénat académique par :

Tania Morris, Titulaire

Table des matières

1. Mandat de la Chaire et Objectifs pour l'année universitaire 2015-2016	4
1.1 Mandat de la Chaire.....	4
1.2 Objectifs pour l'année universitaire 2015-2016.....	4
1.1.1 Activités de recherche et sources de financement.....	4
1.1.2 Activités permettant de susciter un intérêt accru pour la littératie financière au sein de la population étudiante et de la communauté	4
2. Bilan pour l'année universitaire 2015-2016	5
2.1 Activités de RDC.....	5
2.1.1 Initiation de projets de recherche et projets en cours	5
2.1.2 Activités de diffusion	5
2.1.3 Financement	6
2.2 Ressources humaines et infrastructure.....	7
2.3 Activités permettant de susciter un intérêt accru pour la littératie financière au sein de la population étudiante et de la communauté	7
2.3.1 Tables rondes et conférences.....	7
2.3.2 Autres activités	8
3. Objectifs pour l'année 2016-2017	9
3.1 Activités de recherche, diffusion et financement	9
3.2 Ressources humaines et infrastructure.....	9
3.3 Activités permettant de susciter un intérêt accru pour la littératie financière au sein de la population étudiante et de la communauté	10
Annexe 1 : Description du projet : La mesure de la littératie financière des Canadiens et de l'amélioration du niveau de littératie financière	12
Annexe 2 : Description de projet de recherche portant sur la prévision des rendements boursiers	18

Annexe 3 : Description du projet de recherche portant sur la réaction du marché boursier suite aux transactions d'initiés des entreprises cotées sur l'indice boursier TSX 60..... 19

Annexe 4 : Communiqué de presse - Le titre professionnel CFA et ses débouchés (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)..... 20

Annexe 5 : Communiqué de presse - Perspectives économiques et opportunités d'investissement (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton) 21

Annexe 6 : Communiqué de presse – Titres professionnels en finance (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton) 22

Annexe 7 : Communiqué de presse – Conférences sur le prix du pétrole (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton) 23

Annexe 8 : Communiqué de presse – Conférence offerte par la Bourse de Montréal (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton) 24

Annexe 9 : Communiqué de presse – Concours de simulation boursière (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton) 25

1. Mandat de la Chaire et Objectifs pour l'année universitaire 2015-2016

1.1 Mandat de la Chaire

Compte tenu des objectifs poursuivis dans les documents constitutifs de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière, la mission de la Chaire est la suivante : «La Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière a pour mission de réaliser des études portant sur des problématiques actuelles dans le domaine financier ainsi que de valoriser et de promouvoir les diverses professions reliées à ce domaine auprès de la population francophone et acadienne des provinces maritimes».

1.2 Objectifs pour l'année universitaire 2015-2016

Les objectifs de la Chaire pour l'année universitaire 2015-2016 visent à accroître l'avancement des connaissances dans le domaine de la finance tout en offrant un rayonnement de la Chaire dans la communauté. Les objectifs sont présentés ci-dessous.

1.1.1 Activités de recherche et sources de financement

- **Recherche** : Poursuivre la réalisation des projets de recherche en cours et développer de nouveaux projets de recherche liés aux problématiques financières actuelles.
- **Rechercher du financement** : Accorder une attention toute particulière aux demandes de financement.

1.1.2 Activités permettant de susciter un intérêt accru pour la littératie financière au sein de la population étudiante et de la communauté

- Organiser des colloques, tables rondes, des conférences et des concours de simulations boursières à la Faculté d'administration.

- Appuyer les efforts de la Chaire quant à la formation des CFA¹ et des CFP² afin d'assurer une visibilité auprès de ces associations.

2. Bilan pour l'année universitaire 2015-2016

2.1 Activités de RDC

2.1.1 Initiation de projets de recherche et projets en cours

1. Projet de recherche portant sur la mesure de la littératie financière des Canadiens et de l'amélioration du niveau de littératie financière^{3 4}.
2. Projet de recherche portant sur la prévision des rendements boursiers^{5 6}.
3. Projet portant sur la réaction du marché boursier suite aux transactions d'initiés des entreprises cotées sur le TSX 60^{7 8}.

2.1.2 Activités de diffusion

Publications arbitrées

Morris, T., Koffi, V., (2015). The Link between Financial Literacy and education of Canadian University Students. *International Journal of innovation and Research in Educational Sciences*, (2)3, p. 2349-5219.

Communication arbitrée dans les actes

Comeau, J., **Morris, T.** A classifying rule to choose stock on the Canadian market, *Annual conference of the Administrative Sciences Association of Canada*, juin 4-6, Edmonton, Canada, juin 2016.

Communication arbitrée sans les actes

Morris, T., Koffi V. Self-confidence, Financial Behaviors, And Financial Satisfaction: A Canadian Study. *Internatinal Journal of arts and sciences*, Barcelone, Espagne. mai, 2016

¹ Chartered Financial Analyst

² Certified Financial Planner

³ En collaboration avec Vivi Koffi, Jean-Pierre Booto et Sylvie Berthelot.

⁴ Voir l'annexe 1 pour une description du projet.

⁵ En collaboration avec Jules Comeau.

⁶ Voir l'annexe 1 pour une description du projet.

⁷ En collaboration avec Hamadou Boubacar.

⁸ Voir l'annexe 3 pour une description du projet.

Morris, T., Comeau J. Classifying monthly stock returns on the Canadian market using Artificial Neural Networks. *45^e conférence de l'Atlantic Schools of Business*, septembre, Fredericton, N.-B. (octobre 2015).

2.1.3 Financement

Détentric(e)	Titre du projet de recherche	Org.	Prog.	Montant Demandé	Montant obtenu	Date
Tania Morris, Vivi Koffi, Jean-Pierre Booto et Sylvie Berthelot	Comment mesurer la littératie financière des Canadiens?	CRSH	Subvention Savoir	207 974\$	0\$	Aut. 2015
Tania Morris	Self-confidence, financial behaviors and financial satisfaction: A Canadian study	FESR	Programme spécial d'aide à la diffusion de la RDC	750\$	750\$	Print. 2016
Tania Morris	La confiance en soi, les compétences financières et les connaissances financières et leurs influences sur les comportements financiers	FESR	Concours régulier de subventions de RDC	3000\$	2500\$	2015 / 2016
Chantal Goto, Vivi Koffi, Carole Tranchant, Tania Morris, Alidou Ouedraogo et Hamadou Boubakar	Développement des chaînes de valeur des produits de boulangerie à base de denrées alimentaires locales au Togo	CRDI	Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale (FCRSAI)	1 099 000\$	0\$	2015

2.2 Ressources humaines et infrastructure

- Au cours de l'année 2015-2016, la Chaire a embauché et supervisé quelques étudiants à temps partiel afin de travailler sur divers projets de recherche.
- Dans le cadre de ses recherches, la Chaire s'engage dans plusieurs projets impliquant plusieurs professeurs de la Faculté dont, Vivi Koffi, Hamadou Boubacar, Jean-Pierre Booto et Jules Comeau. Aussi, la Chaire collabore avec plusieurs personnes de l'externe.

2.3 Activités permettant de susciter un intérêt accru pour la littérature financière au sein de la population étudiante et de la communauté

2.3.1 Tables rondes et conférences

Titre de l'activité	Date	Conférenciers
Conférence : Le titre professionnel CFA et ses débouchés ⁹	Mars 2016	<ul style="list-style-type: none">• Emerson Savage gestionnaire, comptabilité de portefeuille chez Placements Louisbourg• Daniel Robichaud, analyste financier chez Placements Louisbourg
Conférence : Les perspectives économiques et opportunités d'investissement ¹⁰	Février 2016	<ul style="list-style-type: none">• Dario Mazzarello, Associé Principal chez Jarislowsky Fraser• Mathieu Roy, Vice-président gestionnaire de portefeuilles chez Placement Louisbourg• Nicholas Ricard, Vice-Président chez Integra Capital
Table ronde : Titres professionnels en finance ¹¹	Février 2016	<ul style="list-style-type: none">• Aurèle Mazerolle, Directeur Solutions de financement à la Banque Nationale• Jimmy Laplante, Étudiant en planification financière au CCNB de Dieppe• David Michaud, Directeur de succursale à la Banque Nationale• Kyle Aubé, Banquier personnel à la Banque Nationale• Nadine Duguay, Conseillère marketing régionale, Région atlantique pour la Banque Nationale• Anne Guimond-Nadeau, Directrice de compte, Affaire Bancaires-Gouvernement et secteur public

⁹ Voir l'annexe 4 pour l'annonce parue dans l'Hebdo Campus de l'Université de Moncton.

¹⁰ Voir l'annexe 5 pour l'annonce parue dans l'Hebdo Campus de l'Université de Moncton.

¹¹ Voir l'annexe 6 pour l'annonce parue dans l'Hebdo Campus de l'Université de Moncton.

Titre de l'activité	Date	Conférenciers
		pour la Banque Nationale <ul style="list-style-type: none"> • Réjean, Despres, Vice-président atlantique, particulier et entreprise pour Banque Nationale
Conférence : Conseils pratiques d'anciens étudiants ¹²	Novembre 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Simon Boudreau, Associé, Programme Lancement de carrière RBC chez RBC • Conrad O'Brien, Analyste, Prise de garanties à la BDC • André-Philippe Caissie, Associé, Services bancaires commerciaux à la CIBC
Vidéoconférence offerte par la Bourse de Montréal : Les contrats à terme ¹³	Novembre 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Mariame S. Cissé, Directrice, Développement des Affaires, Dérivés sur actions à la Bourse de Montréal

2.3.2 Autres activités

- Chroniqueuse à la chronique économique de l'émission l'Éveil de Radio Canada sur les thèmes tels que de la littératie financière, la cote de crédit de la province du Nouveau-Brunswick, la tendance sur les marchés financiers et les résultats annuels de l'Assomption Vie (session d'hiver 2015-2016).
- Représentante des professeurs pour l'Atlantic School of Business (ASB) (année universitaire 2015-2016);
- Organisation d'un concours de simulation de négociation sur actions pour les étudiants et les étudiantes des trois campus (année universitaire 2015-2016)¹⁴;
- Invitée dans le cours ADMN2220-Entrepreneuriat, pour enseigner la section financière du plan d'affaires (année universitaire, 2015-2016);
- Coach des jeux du commerce – concentration finance (année universitaire 2015-2016);
- Membre du comité de retraite de l'Université de Moncton (années universitaires 2015-2016);
- Participation à la « Journée de Carrière et Mieux-Être » à titre de personne ressource pour le mieux-être à l'École l'Odyssee (printemps 2016);
- J'ai appuyé les efforts de la Chaire quant à la formation des CFA¹⁵ et des CFP¹⁶ afin d'assurer une visibilité auprès de ses associations (exemple : interventions dans les classes).

¹² Voir l'annexe 7 pour l'annonce parue dans l'Hebdo Campus de l'Université de Moncton.

¹³ Voir l'annexe 8 pour l'annonce parue dans l'Hebdo Campus de l'Université de Moncton.

¹⁴ Voir l'annexe 9 pour l'annonce parue dans l'Hebdo Campus de l'Université de Moncton.

¹⁵ Chartered Financial Analyst

3. Objectifs pour l'année 2016-2017

Les objectifs de la Chaire pour l'année universitaire 2016-2017 sont similaires à ceux de l'année universitaire 2015-2016 et servent aussi à accroître l'avancement des connaissances dans le domaine de la finance tout en offrant un rayonnement de la Chaire dans sa communauté.

Les objectifs en ce qui a trait aux activités pour l'année universitaire 2016-2017 sont exposés ci-dessous.

3.1 *Activités de recherche, diffusion et financement*

- **Poursuivre la réalisation des projets de recherche en cours**

Pour ce qui est des projets de recherche en cours, un d'entre eux est à l'étape de la préparation d'articles, deux d'entre eux sont à l'étape de l'analyse des données et l'autre projet n'a pas encore commencé. L'objectif pour 2015-2016 serait par conséquent de continuer à faire avancer ces projets. Notons aussi que certains de ces projets permettront la publication de plusieurs articles et de participer à des activités de diffusions.

- **Financement**

Accorder une attention toute particulière aux demandes de financement. Des demandes seront effectuées auprès des instances ou des organismes dont les objectifs de financement concordent avec les axes de développement de la Chaire.

3.2 *Ressources humaines et infrastructure*

La Chaire a comme objectif de favoriser la participation des étudiants et des étudiantes aux activités de recherche et de développement reliées au domaine financier. C'est dans cet objectif que je prévois embaucher des assistants de recherche et diriger des étudiants dans le cadre du programme de M.Sc. (gestion) en finance.

¹⁶ Certified Financial Planner

- **Assistanat de recherche**

Afin de permettre aux étudiants de travailler sur divers projets de recherche, de les intéresser à la gestion financière et de contribuer à leur formation, je prévois faire l'embauche d'étudiants et d'étudiantes à titre d'assistant de recherche. Par le passé, j'ai embauché plusieurs assistants de recherche pendant l'année universitaire et pendant la session estivale. L'embauche d'étudiants et d'étudiantes à temps plein pendant la session estivale s'est faite dans le cadre du programme coopératif de la Faculté d'administration, du programme SEED et du programme « Emplois été Canada ». Aussi, au cours des prochaines années, je vais mettre tout en œuvre pour embaucher un étudiant ou une étudiante à temps plein pendant la session estivale à titre d'assistant de recherche dans les bureaux de la Chaire en profitant des différents programmes offerts. Aussi, je vais continuer à embaucher des étudiants ou des étudiantes à temps partiel pendant l'année universitaire avec les subventions de la FESR, les budgets de la Chaire et d'autres sources de financement.

- **Diriger des étudiants dans le cadre du M.Sc. (gestion) en finance**

Je prévois aussi profiter du nouveau programme de M.Sc. en finance pour augmenter le niveau de publication de la Chaire. J'espère diriger au moins deux étudiants par année et les soutenir dans la publication d'articles scientifiques et dans l'obtention de financement. Ce nouveau programme cadre parfaitement avec les objectifs de la Chaire de favoriser la participation des étudiantes et des étudiants aux activités de recherche du domaine financier. À cet effet, j'ai déjà accepté de diriger un étudiant qui a fait une demande au programme M.Sc. (gestion).

3.3 *Activités permettant de susciter un intérêt accru pour la littérature financière au sein de la population étudiante et de la communauté*

- Organiser des conférences et des tables rondes auxquelles seront invités: les étudiants, la communauté universitaire et la communauté de façon générale. Je prévois faire au moins deux conférences par session. Ces conférences

permettront de favoriser l'échange d'informations avec les entreprises acadiennes et francophones et susciteront un intérêt pour le domaine financier chez la population universitaire.

- Collaborer avec la Bourse de Montréal afin d'organiser des conférences et d'encourager les étudiants et les étudiantes à participer au concours de simulation sur options en offrant un prix pour les meilleures performances obtenues par les étudiants et les étudiantes de l'Université de Moncton. Encore une fois, ces activités permettront de susciter l'intérêt des étudiants pour le domaine financier et leur donneront une expérience pratique non négligeable qui sera valorisé par d'éventuels employeurs.
- Animer la chronique économique à l'émission l'Éveil de Radio Canada afin de faire rayonner la Chaire et l'Université dans la communauté.
- Collaborer avec le comité de finance, le Centre de gestion financière et l'ambassadeur étudiant de la Bourse de Montréal de l'Université de Moncton afin de supporter les initiatives des étudiants dans leurs échanges avec le monde des affaires.
- Organiser des simulations boursières pour les trois campus de l'Université de Moncton afin de promouvoir les études dans la discipline en finance.
- Offrir des Bourses de mérite pour encourager les étudiants à effectuer leur CFA¹⁷ ou leur CFP¹⁸ afin d'assurer une visibilité auprès de ces associations.
- Effectuer des visites dans les écoles secondaires afin de promouvoir la discipline finance et la Faculté d'administration.
- Collaborer avec la professeure du cours d'entrepreneuriat afin d'offrir un support pour la section financière du plan d'affaires et de permettre aux étudiant(e)s d'expérimenter les états financiers dans un projet concret.
- Collaborer avec les autres centres de la Faculté tels que le CARDE et le Centre de commercialisation international pour coordonner des activités d'enseignement, consolider les expertises qui existent au sein de la Faculté et développer des relations avec les entreprises acadiennes et francophones.

Préparé par :

Tania Morris
Titulaire, Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion
financière
Professeure agrégée
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)

¹⁷ Chartered Financial Analyst

¹⁸ Certified Financial Planner

Annexe 1 : Description du projet : La mesure de la littératie financière des Canadiens et de l'amélioration du niveau de littératie financière

• Objectifs et problématique

Ce programme de recherche porte sur la Littératie financière (LF). Par l'entremise de cinq études à réaliser au cours des cinq prochaines années, le programme de recherche proposé a pour objectifs de : développer 1) un cadre conceptuel intégré pour la LF, 2) trouver un consensus sur la définition du concept de la LF et sur la catégorisation de ses dimensions et composantes, 3) créer un instrument pour mesurer la LF canadienne, 4) mesurer la LF des Canadiens en fonction des dimensions des caractéristiques sociodémographiques, culturelles et du comportement organisationnel et 5) créer un espace de diffusion des connaissances sur site (Site Web et mobile). Étant donné que la LF est définie de diverses façons, nous retenons, pour la compréhension sommaire du concept, la définition de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. Celle-ci définit la LF comme « *le fait de disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables.* »

Si nous tenons compte des éléments clés de cette définition, que ce soit sur le plan national ou international, bon nombre d'études indiquent avoir observé des comportements financiers de plus en plus irresponsables de la part des individus, et surtout, des jeunes adultes, et que ces comportements ont des conséquences néfastes sur l'économie des pays. En outre, une étude américaine a révélé que moins de 33% des jeunes adultes sont à l'aise avec les concepts de taux d'intérêt, d'inflation et de risque (Lusardi & al., 2010). D'autres études révèlent un lien entre les connaissances en LF, la race et l'ethnicité (Sabri & al., 2010; Lusardi & al., 2010), les Blancs étant plus susceptibles que les Noirs et les Hispaniques à répondre correctement aux questions de LF (Lusardi & al., 2010). Un certain nombre d'études montrent aussi que les étudiantes ont tendance à avoir plus de cartes de crédit, plus de dettes et moins de connaissances financières que leurs homologues masculins (Chen & Volpe, 1998, 2002; Lusardi & al., 2008). Autrement dit, ces études s'accordent sur le manque de LF de la population américaine en général (Mandell & Klein; 2009, Lusardi & Mitchell, 2007; Jump\$art Coalition, 2008) et sur le faible niveau de LF des étudiants postsecondaires (Danes & al., 1999). Même si les études universitaires portant sur la LF sont nombreuses dans plusieurs pays du monde, notamment aux États-Unis, cela n'est pas le cas pour le Canada. Au Canada, on détient certaines statistiques en LF (Keown, 2011; Statistique Canada, 2008) et le Groupe de travail sur la LF publie plusieurs rapports portant sur divers thèmes relatifs à la LF comme le crédit et la consommation (Collin, 2011), les défis en LF au sein des communautés autochtones (Yoong, 2011), la préparation pour la retraite (Soman, 2011), la démarche pour améliorer la LF des Canadiens (Groupe de travail sur la LF, 2010) etc. Toutefois, ces recherches ne couvrent pas l'ensemble des dimensions liées à la LF. C'est d'ailleurs pour cela que la présente recherche veut contribuer à l'obtention d'un consensus sur la LF et au développement d'un outil de mesure exhaustif de la LF.

Quelles sont les conséquences qu'engendre un tel manque de LF? De façon explicite, sur le plan personnel, une mauvaise gestion des finances conduit à des conséquences personnelles telles que la difficulté à effectuer ses paiements de cartes de crédit, le retard du remboursement des prêts, l'utilisation régulière de la marge de crédit pour « financer » des dépenses de base, le surendettement, une cote de solvabilité compromise, le refus de prêt par les institutions financières, la faillite, le manque d'épargne pour la retraite, pour n'en citer que quelques-unes. Ces décisions personnelles ont également des conséquences sur l'industrie financière, les différents paliers de gouvernement et la société tout entière comme en témoignent les répercussions néfastes des crises financières mondiales comme celle de 2008. Pour leur part, les chercheurs, gouvernements et institutions financières tentent, tant bien que mal, de trouver des solutions afin d'améliorer le niveau de LF des populations. Aux États-Unis, en 2008, le «gouvernement de George W. Bush » créa *The President's Advisory Council on Financial Literacy* faisant de la LF une priorité nationale (Iowa State University, 2008). Chez nous en 2011, l'ancien ministre des Finances, Jim Flaherty, reconnaissant l'urgence de la chose, avait déclaré que la LF était utile, car elle permettait de renforcer et de stabiliser l'ensemble de notre système financier (Department of Finance Canada, 2011). Dans la même foulée, il n'est donc pas surprenant de voir de nombreux organismes canadiens, tels que l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, l'ABC Life Literacy et le Centre canadien pour l'éducation financière (CCEF) promouvoir la LF. Cette situation suscite l'urgence d'agir.

- **Importance et impact de la LF**

Depuis la crise financière de 2008, la LF attire encore plus l'attention autant des chercheurs, des éducateurs, des représentants des gouvernements que des responsables de la politique économique (Olga, 2011; Postmus & al., 2013) et ce, dans plusieurs pays du monde (Nicolini & al., 2013), puisque les répercussions occasionnées par un manque de LF sur les ménages, les entreprises, les institutions financières, les gouvernements et les finances mondiales sont importantes.

Selon les auteurs, au niveau des finances personnelles et des ménages, le manque de LF est la cause de faillites, d'endettements excessifs, d'un manque d'épargne, d'achats impulsifs, de mauvaises cotes de crédit et même de la saisie de résidences par les institutions financières (Parrish & Servon, 2006; Perry & Morris, 2005; DeVaney & al. 1996). Notons aussi que certains groupes sociodémographiques tels que les femmes (Tamborini & al. 2012), les personnes qui vivent en régions rurales (Cole & Zia., 2009) et les individus à faibles revenus (Lusardi & Mitchell, 2007), sont plus à risque d'être victimes d'un manque de LF.

La crise financière de 2008 a aussi montré que chaque individu doit être responsable de ses finances et que même ceux qui avaient le rôle de conseiller, les soi-disant experts de la LF, n'ont pas été en mesure de protéger leurs clients. À cet effet, dans une étude, Collins (2012) met en évidence qu'un conseiller financier ne peut agir de substitut à la littérature financière individuelle. Les gouvernements, les employeurs et les institutions

financières ayant compris la leçon, ne voulant pas se faire reprocher les échecs financiers des ménages, ont tendance à vouloir les responsabiliser quant à leurs finances personnelles. Dans les années à venir, les ménages canadiens seront les seuls responsables de leur régime de retraite, de leur assurance vie et de leur crédit. La tendance à substituer des régimes de fonds de pension à prestations déterminées à des régimes à cotisations déterminées en serait l'une des causes. À cet effet, en décembre 2013, le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick a adopté un régime de pension à risques partagés pour ses fonctionnaires, signifiant que le régime ne garantit plus une augmentation des prestations en fonction du taux d'inflation. À l'avenir, on peut s'attendre à ce que de tels changements soient de plus en plus courants, donnant encore plus d'importance à la connaissance et à l'utilisation de la LF. On peut s'imaginer l'impact qu'auront ces décisions sur la population dont le niveau de LF est faible.

Il est évident qu'une augmentation de la LF aura des répercussions allant au-delà d'une meilleure gestion financière des ménages. Des connaissances financières accrues auraient l'effet de réduire les pressions sociales et psychologiques. O'Neill & al (2005), entre autres, démontrent que les gens issus de familles ayant un niveau de connaissance financière élevée sont moins anxieux ainsi que physiquement et mentalement plus sains. Ces effets pourraient également se répercuter en milieu de travail. En effet, certains auteurs mettent en évidence qu'une meilleure LF permettrait de réduire le taux d'absentéisme (Champion-Hughes, 2001), d'augmenter la rétention des employés (Champion-Hughes, 2001), de diminuer le niveau de stress et d'anxiété en milieu de travail (Kim, 2007) et d'augmenter l'efficacité de l'organisation (Vitt & al., 2000). Il semble donc que le fait de responsabiliser les individus quant à leurs finances personnelles pourrait avoir l'effet de réduire leurs problèmes financiers et que cela aurait même des effets sur leur productivité. Il est donc d'importance capitale qu'ils soient outillés pour pouvoir prendre de bonnes décisions financières, et cela, afin de solidifier l'économie canadienne.

Même si les Canadiens ont davantage d'options en ce qui concerne leurs investissements, ces derniers sont manifestement plus complexes qu'ils ne l'étaient auparavant (le fonds pour l'éducation des investisseurs, Accès 2013). La déréglementation des institutions financières (ifs), l'augmentation de la concurrence et les changements technologiques sont des facteurs qui font en sorte que les consommateurs de produits financiers doivent en connaître davantage en matière de finance (Worthington, 2006). Les individus doivent donc être capables de s'adapter à ce nouvel environnement. Les institutions financières permettent-elles aux consommateurs de savoir quoi faire en temps opportun? C'est une des raisons pour lesquelles il est important qu'on se penche sur la question.

En résumé, rappelons que la crise financière de 2008 nous a montré ce que pouvait amener un manque de LF. Les gens se sont endettés au-dessus de leurs moyens en souscrivant à des titres sans en connaître les risques. La LF a sans aucun doute des effets positifs sur l'ensemble du pays et même sur l'économie mondiale. Le surendettement des Canadiens peut aussi mener à des faillites personnelles massives, ce qui se répercute sur l'ensemble du pays. Le manque d'épargne des Canadiens pour leur retraite peut aussi avoir des conséquences désastreuses au niveau national, car cela met une pression financière énorme sur le gouvernement canadien. Une meilleure

LF aura donc des effets positifs sur la prospérité des ménages canadiens, ce qui se répercutera sur l'ensemble des finances canadiennes.

- **Contexte, contribution et pertinence du projet**

- a) Manque de définition**

Même si les différentes parties prenantes admettent le rôle fondamental de la LF au sein de notre économie, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de consensus sur une définition claire et précise de ce qu'est vraiment la LF (Huston, 2010), ni de consensus sur ses dimensions et ses composantes, et encore moins, sur les instruments pouvant mesurer ces différentes composantes. En outre, à l'heure actuelle, il existe peu de données nous informant sur le niveau de LF des Canadiens. En quoi cela constitue-t-il un problème? La réponse est que nous ne pouvons pas améliorer les comportements financiers des Canadiens si nous ne comprenons pas l'ampleur du problème que cela pose, si nous n'avons pas une définition claire du concept de LF et si nous ne savons pas ce qui pourrait inciter les Canadiens à adopter des comportements adéquats en matière de LF. Il s'avère donc important de trouver des mécanismes ou des outils pouvant y remédier. Le manque d'un consensus sur une définition claire et précise de la LF est une réalité, car sur soixante-dix articles recensés par Huston (2010), seulement huit présentent des définitions de la LF, et ce, de façon sommaire. Des huit définitions recensées, certaines considèrent uniquement la dimension relative aux connaissances financières de base (Kim, 2001), d'autres examinent plutôt les habiletés requises pour prendre de bonnes décisions financières (Vitt & al., 2000) et finalement, certaines mettront l'accent sur les deux dimensions simultanément (Servon & Kaetner, 2008; Jump\$start Coalition, 2007). Le manque de clarté sur le terme même fait en sorte qu'il est difficile de créer un instrument de mesure exhaustif, ce qui fait que les études sur le sujet sont partielles. En effet, les études américaines qui se sont penchées sur la mesure du niveau de LF se sont intéressées à différentes dimensions du concept. Certains auteurs ont privilégié distinctement diverses composantes comme les investissements (Volpe & al., 1996), les cartes de crédit (Jones, 2005) et les fonds communs de placement (Müller & Weber, 2008). D'autres auteurs se sont intéressés simultanément à différentes composantes qui ont trait aux connaissances et au comportement financier (Jump\$start Coalition for Personal Financial Literacy, 2008; Chen & Volpe; 2002), alors que certains autres ont mis l'accent sur les différentes composantes de façon agrégée, en créant une seule mesure de LF, soit le pourcentage de questions bien répondues (Volpe & al., 1996; Servon & Kaestner, 2008; Hung & al., 2009). Le problème est que la grande majorité des études sur le sujet s'intéressent essentiellement aux composantes relatives aux dimensions de la connaissance et des comportements financiers. Cependant, où en sont les études qui examinent le lien entre les autres dimensions de la LF et les comportements financiers des individus?

- b) Manque d'un cadre conceptuel incluant les dimensions importantes de la LF**

Comme nous l'avons souligné précédemment, les connaissances financières sont nécessaires. À ce sujet, les études antérieures sont capables de faire le lien entre l'éducation financière et la LF (Bernheim & al., 2001). Néanmoins, cela ne semble pas,

jusqu'à présent, suffisant pour modifier les comportements financiers des individus. De plus, certaines études indiquent que l'éducation financière n'a pas d'effet significatif sur le comportement financier (Mandell & Klein, 2007; Borden et al., 2008). D'après Mandell & Klein (2007), la motivation est un élément crucial de la LF. Selon Postmus & al. (2013), la compréhension des différentes dimensions du concept étant importante, la LF devrait être conceptualisée en tenant compte de deux dimensions : la connaissance des éléments de finance personnelle et son application. Pour Schuchardt & al. (2009), ce qui est important est d'identifier les théories et les facteurs associés aux comportements financiers des individus et ensuite d'identifier les comportements financiers aux différents cycles de vie. Certaines études incorporent, en plus des connaissances financières et habitudes financières, d'autres dimensions comme la confiance en soi (Robb & Woodyard; 2011) et le locus de contrôle (Perry & Morris, 2005). Par contre, il manque encore un cadre conceptuel formel incluant les dimensions validées dans la littérature afin d'avoir une compréhension fiable et intégrale des éléments qui influencent le niveau de LF et les comportements financiers des Canadiens. Plusieurs organismes canadiens tentent d'identifier des solutions aux problèmes liés au manque de LF, mais la carence de recherches universitaires sur le sujet nuit à leur effort.

c) Manque d'un instrument de mesure exhaustif de la LF

Le fait qu'il n'existe pas **d'instrument de mesure validé** préalablement pour évaluer le niveau de LF fait en sorte qu'il est actuellement impossible de savoir si les programmes d'éducation actuels atteignent leurs objectifs (Schuchardt & al, 2009). Il est donc important d'avoir un instrument de mesure adapté aux normes canadiennes, qui tienne compte des différents cycles de vie des individus, car comme le souligne Nicolini & al. (2013), les différences nationales et culturelles entre les pays suggèrent que le développement de programmes pour améliorer la LF doit se faire au niveau national. De plus, étant donné que les instruments de mesure semblent ne pas avoir été validés à l'avance, nous devons nous demander si les questions posées représentent une mesure valable de la LF. Selon nous, la mesure en LF doit être complète et l'instrument de mesure doit permettre de mesurer chacune des dimensions de la LF, en plus d'obtenir une mesure globale. L'objectif de la LF étant de changer le comportement des individus, nous devons prendre en considération les dimensions qui pourraient modifier les comportements financiers. Pour développer cet instrument de mesure, nous devons travailler conjointement avec différents organismes du secteur public et privé intéressés à la LF. À cet égard, nous avons déjà entamé des discussions avec trois organismes (l'ABC Life Literacy, le Centre canadien pour l'éducation financière (CCEF) et la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick).

d) Manque d'espace de diffusion des connaissances sur la LF

L'instrument de mesure adapté aux normes canadiennes a besoin d'être médiatisé à travers un espace web et mobile. C'est aussi un espace d'apprentissage et d'actions pour quiconque souhaiterait augmenter ses compétences en LF. Pour ce faire, certaines interrogations et réponses s'avèrent nécessaires. Quels sont les contenus, les structures et les technologies appropriés pour la médiatisation de notre instrument de mesure? Les parties prenantes vont-elles adopter ou rejeter ces technologies? Quels

moyens de diffusion et d'implantation adopter pour joindre les parties prenantes? Quelles sont les informations nécessaires de la LF dont chaque partie prenante a besoin et comment s'en procureront-elles? Est-il possible que les parties prenantes participent à la mise à jour du contenu de la LF? Comment l'espace de diffusion des connaissances sur la LF pourrait-il contribuer à modifier les comportements financiers des individus ou des parties prenantes? L'objectif de la LF étant de modifier le comportement des individus, l'espace de diffusion est un cadre par excellence de diffusion et de partage des connaissances sur la LF. Cet espace de diffusion pourrait être disponible sur le web et/ou sur le téléphone mobile (comme une application).

Annexe 2 : Description de projet de recherche portant sur la prévision des rendements boursiers

Il existe deux méthodes d'analyse pour faire la sélection de titres financiers : "l'analyse fondamentale" et "l'analyse technique". L'analyse fondamentale est reconnue depuis longtemps dans l'évaluation des titres par les universitaires. Dans l'analyse fondamentale, la sélection des titres qui sont susceptibles de connaître une excellente performance est basée sur un ensemble de données relatives à l'entreprise, son secteur d'activité et l'économie. L'analyse fondamentale nécessite donc une certaine connaissance en finance, en comptabilité et en économie afin d'analyser l'impact de ces différentes composantes sur le prix du titre évalué. D'autre part, l'analyse technique tente de prédire la direction des titres fondés sur les prix et les volumes historiques. Bien que les praticiens utilisent cette méthode depuis des siècles, les universitaires l'ont longtemps rejetée sur la base que l'analyse technique suppose que les marchés ne sont pas efficaces. Cependant, certaines études montrent que cette méthode permet, dans certains cas, d'obtenir des rendements anormaux et les praticiens admettent utiliser cette méthode en conjonction avec l'analyse fondamentale.

Plusieurs études ont examiné si certaines composantes de l'analyse fondamentale et de l'analyse technique étaient liées à des changements dans les prix des titres transigés en Bourse. Pour la majorité, ces études ont évalué ces éléments séparément. Par exemple, certains auteurs ont étudié la relation entre les différentes variables macro-économiques et les rendements des actions, d'autres ont examiné si certains ratios financiers pourraient être utilisés pour prédire les rendements des actions tandis que certaines études ont porté exclusivement sur le lien entre les rendements boursiers et divers types d'analyses techniques. La majorité de ces études conclut qu'une partie de la performance des titres boursiers peut être prédite à partir de l'information publique (Balvers, Cosimano et McDonald, 1990; Breen, Glosten et Jagannathan, 1990, Campbell, 1987; Cochrane 1991, Fama et French, 1989; Ferson & Harvey, 1993; Frech, Scwert & Stambaugh, 1987, Glosten, Jagannathan et Runkle, 1993; Pesaran & Timmermann, 1994). Bien que les études précédentes soient en mesure de faire des liens entre certaines variables historiques et la performance des titres, il est important de savoir comment les investisseurs peuvent utiliser ces informations pour s'enrichir. En effet, les changements dans le prix de l'action dépendent d'un certain nombre de facteurs qui sont liés entre eux. Nous avons donc besoin d'une règle de décision qui considère un ensemble de variables historiques provenant de l'analyse fondamentale et de l'analyse technique, tout en tenant compte des interrelations entre ces variables, comme cela se fait dans la pratique. C'est dans cette optique que cette étude vise à créer des règles de décision pour acheter, vendre et vendre à découvert des titres en Bourse en se basant uniquement sur des données historiques prenant en compte une série de facteurs provenant à la fois de l'analyse fondamentale et technique en utilisant les réseaux de neurones artificiels. En effet, les réseaux de neurones artificiels se sont avérés être très efficaces dans la généralisation des relations entre les variables indépendantes et dépendantes lorsque les relations explicites entre les variables sont complexes. Notre échantillon porte sur toutes les entreprises cotées à la bourse de Toronto de mai 1994 à mai 2014.

Annexe 3 : Description du projet de recherche portant sur la réaction du marché boursier suite aux transactions d'initiés des entreprises cotées sur l'indice boursier TSX 60

Au Canada, selon Penny Becklumb (2008), une transaction d'initié désigne l'achat ou la vente de valeurs mobilières d'une entreprise par un « initié », c'est-à-dire une personne ayant connaissance d'informations confidentielles sur des faits touchant la société qui, auront probablement une influence réelle sur la valeur des actions, alors que les autres actionnaires et le grand public n'ont pas accès à cette information. En soi, les transactions d'actions par des initiés ne sont pas illégales.

Cette recherche a pour but d'examiner de quelle façon réagit le marché suite aux transactions boursières d'achat et de vente effectuées par les différents types d'initiés au sein des entreprises cotées sur le TSX 60. Étant donné que certains groupes d'initiés possèdent inévitablement davantage d'information que d'autres, sur les perspectives d'avenir de l'entreprise, on peut donc s'attendre à ce que le marché réagisse de façon différente suite aux transactions boursières de ces différents groupes d'initiés. Par exemple, on peut s'attendre à ce que toute chose étant égale par ailleurs, l'information perçue par le marché, suite à la vente d'actions détenues par le dirigeant d'une entreprise, soit supérieure à celle perçue par la vente d'actions d'un des administrateurs. L'évaluation des comportements des investisseurs suite aux transactions d'initiés permettra de saisir dans quelle mesure les investisseurs perçoivent de l'information au travers des transactions d'achat et vente d'actions des initiés et cela permettra de mieux comprendre les mouvements du marché boursier qui ne sont pas toujours liés à la valeur intrinsèque des actions.

Pour ce faire, nous utilisons un échantillon composé de 23 421 transactions d'initiés effectuées par sept différents groupes d'initiés (les administrateurs, les dirigeants, les actionnaires qui détiennent plus de 10 % des actions, les initiés présumés, les administrateurs ou dirigeants d'un initié ou d'une filiale de l'émetteur et les administrateurs ou dirigeants d'un porteur de 10 % des titres de l'émetteur et les filiales de l'émetteur). Ces 23 421 transactions d'initiés représentent toutes les transactions boursières d'achat et de vente d'actions effectuées par les entreprises cotées sur le TSX 60 pendant la période 2006-2008. L'échantillon a été sélectionné à partir du système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Ce système permet de consulter les déclarations d'initiés qui doivent être disponibles au public selon la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières. Par ailleurs, nous avons recueilli les rendements du marché et les rendements journaliers des actions entourant la date de l'opération et la date de dépôt à partir de la base de données TSX-CFMRC.

Annexe 4 : Communiqué de presse - Le titre professionnel CFA et ses débouchés (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)

Lundi 11 avril 2016



Conférence intitulée *Le titre professionnel CFA et ses débouchés*

La conférence sur le titre professionnel CFA, intitulée «Le titre professionnel CFA et ses débouchés» et organisée par le Comité de finance et la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière, a connu un franc succès.

Cette conférence, animée par deux employés de chez Placements Louisbourg, soit Emerson Savage, gestionnaire, comptabilité de portefeuille, et Daniel Robichaud, analyste aux investissements, a accueilli plus de 40 participantes et participants. Lors de l'activité, les experts ont discuté, entre autres, des débouchés que peut procurer le titre CFA sur le marché du travail.

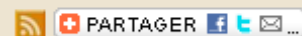


La photo nous fait voir, de gauche à droite, Tania Morris, professeure de finance et responsable par intérim de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton, Marc Kouakou, président du Comité de finance, Sara El Amini, étudiante, Emerson Savage, gestionnaire, comptabilité de portefeuille chez Placements Louisbourg, et Daniel Robichaud, analyste financier chez Placements Louisbourg.

[Agrandir l'image](#)

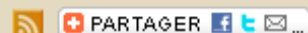
Source : Service des communications, affaires publiques et marketing

Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate -



Annexe 5 : Communiqué de presse - Perspectives économiques et opportunités d'investissement (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)

Lundi 29 février 2016



Conférence portant sur les perspectives économiques et les opportunités d'investissement

Une conférence intitulée *Perspectives économiques et opportunités d'investissement*, organisée par la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière, le Centre de commercialisation internationale (CCI) et le professeur de comptabilité Mohamed Zaher Bouaziz, a accueilli plus de 70 participantes et participants.

La conférence a été animée par trois experts en gestion de portefeuilles, soit Dario Mazzarello, Mathieu Roy et Nicholas Ricard, qui ont discuté de leur philosophie d'investissement. Ils ont également discuté des conditions économiques actuelles sur les marchés canadiens et mondiaux tels que les effets de la chute du prix du pétrole, de la baisse du huart et de l'impact de la diminution de la croissance chinoise.



La photo nous fait voir, de gauche à droite, Tania Morris, professeure de finance et responsable par intérim de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration ; Dario Mazzarello, associé principal chez Jarislowsky Fraser ; Mathieu Roy, vice-président et gestionnaire de portefeuilles chez Placement Louisbourg ; Josianne LeBlanc, étudiante de 3e année en comptabilité ; Nicholas Ricard, vice-président chez Integra Capital ; Egbert McGraw, professeur de comptabilité et directeur du Centre de commercialisation internationale ; et Mohamed Zaher Bouaziz, professeur de comptabilité.

[Agrandir l'image](#)





Source : Service des communications, affaires publiques et marketing

Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate -



Annexe 6 : Communiqué de presse – Titres professionnels en finance (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)

Jeudi 25 février 2016

 [PARTAGER](#)    ...



Conférence offerte par des expertes et experts du domaine bancaire

Une conférence intitulée *Titres professionnels en finance* portant sur les titres professionnels dans le domaine financier, organisée par la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière, la Banque Nationale et le Centre de gestion financière de l'Université de Moncton, a rassemblé plus de 70 participantes et participants.

La conférence était animée par six expertes et experts du domaine bancaire, tous de la Banque Nationale, soit Kyle Aubé, David Michaud, Aurèle Mazerolle, Réjean Després, Nadine Duguay et Anne Guimond-Nadeau.

Les expertes et experts ont discuté de l'importance de leur titre professionnel et de leur expérience antérieure dans leur cheminement de carrière. Ils ont mis l'accent sur le réseautage et sur l'importance de s'impliquer au sein de sa communauté, de toujours donner le meilleur de soi-même, de bien se présenter et d'aimer son travail.



La photo nous fait voir, de gauche à droite, Aurèle Mazerolle, directeur solutions de financement; Jimmy Laplante, étudiant en planification financière au CCNB Dieppe; Luc Landry, étudiant de 4e année en finance à l'U de M et président du Centre de gestion financière de l'Université de Moncton; David Michaud, directeur de succursale; Maxime Lauzon, étudiant de 3e année en finance à l'U de M; Kyle Aubé, banquier personnel; Tania Morris, professeure de finance et responsable par intérim de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière; Nadine Duguay, conseillère marketing régional-atlantique; Sébastien Guay, étudiant de 4e année en finance à l'U de M et ambassadeur étudiant de la Bourse de Montréal; Sébastien Deschênes, professeur de comptabilité et directeur du Département de comptabilité; Anne Guimond-Nadeau, directrice de comptes, affaires bancaires-gouvernements et secteur public; et Réjean Després, vice-président atlantique, particuliers et entreprises.

[Agrandir l'image](#)

Annexe 7 : Communiqué de presse – Conférences sur le prix du pétrole (paru dans l’Hebdo-Campus de l’Université de Moncton)

Lundi 07 décembre 2015

PARTAGER



Des anciens étudiants en administration des affaires offrent leurs conseils pour la relève

La Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton, en collaboration avec Hamadou Boubacar, professeur de finance, a organisé une conférence avec des anciens étudiants de la faculté.

Cette conférence a accueilli au-delà de 40 personnes, des étudiantes, étudiants et membres du corps professoral. À cette occasion, trois anciens étudiants, Simon Boudreau, Associé, Programme lancement de carrière RBC ; Conrad O'Brien, Analyste, Prise de garanties à la BDC, et André-Philippe Caissie, Associé, Services bancaires commerciaux à la CIBC, ont offert des conseils aux étudiantes et étudiants inscrits en finance à la Faculté d'administration.



La photo nous fait voir, de gauche à droite, Gabrielle Rouleau, étudiante en finance; Tania Morris, responsable par intérim de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration; Simon Boudreau, Associé, Programme Lancement de carrière RBC ; André-Philippe Caissie, Associé, services bancaires commerciaux, CIBC ; Conrad O'Brien, Analyste, Prise de garanties à la BDC ; Yassine Erray, étudiant en finance, et Hamadou Boubacar, professeur de finance.





[Agrandir l'image](#)

Ils ont discuté de l'importance du choix des cours à option pendant leurs années universitaires. Selon eux, il ne faut pas choisir un cours dans le seul but d'obtenir une bonne note, mais plutôt en vue de développer des habiletés qui leur seront utiles dans le cadre d'éventuels emplois. Selon nos trois conférenciers, il existe plusieurs cours universitaires qui peuvent permettre aux étudiantes et étudiants de se préparer en vue de leur carrière, même si ces cours ne sont pas directement reliés à leur domaine d'études (communication, éthique, science politique, par exemple). Les diplômés ont expliqué les bénéfices qu'ils ont retirés de leur implication para-académique, par exemple, en participant aux Jeux du commerce ou dans diverses activités. Pour eux, cette expérience leur a permis de développer différentes aptitudes, d'augmenter leur niveau de confiance et de se démarquer lors d'entrevues.

Enfin, les conférenciers ont insisté sur l'importance de développer un réseau de contacts dès leur deuxième année universitaire. Selon eux, c'est en assistant au Banquet de la Faculté d'administration et aux déjeuners du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, en s'impliquant dans divers comités universitaires, en faisant du bénévolat, en approchant des gens d'expérience pour leur demander conseils, en ayant un mentor, et en ayant toujours une carte d'affaires dans leurs poches, un curriculum vitae à jour et un compte LinkedIn qu'ils ont pu se créer un réseau de contacts.

Annexe 8 : Communiqué de presse – Conférence offerte par la Bourse de Montréal (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)

Jeudi 26 novembre 2015

 PARTAGER   



Conférence offerte à la Faculté d'administration par la Bourse de Montréal

La Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton, en collaboration avec Sébastien Guay, ambassadeur étudiant de la Bourse de Montréal, et Miguel Rojas, professeur de finance à la Faculté d'administration, a organisé une vidéoconférence offerte par la Bourse de Montréal.

Cette vidéoconférence a attiré une quarantaine d'étudiantes, d'étudiants et de membres du corps professoral. Mariame S. Cissé, directrice Développement des Affaires, Dérivés sur actions à la Bourse de Montréal, a présenté l'historique de la Bourse de Montréal, ses activités portant sur les produits dérivés et elle a exposé quelques stratégies d'investissement portant sur les options sur devises.

Mme Cissé a aussi discuté de la simulation boursière sur produits dérivés offerte à l'échelle du pays et pour laquelle il y a des prix à gagner allant jusqu'à 10 000 \$.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la simulation qui débute en janvier, les personnes intéressées sont priées de communiquer avec l'ambassadeur étudiant de la Bourse de Montréal de l'Université de Moncton, Sébastien Guay (umoncton.mx.ambassadeur@gmail.com).



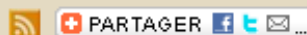
Source : Service des communications, affaires publiques et marketing

Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate -



Annexe 9 : Communiqué de presse – Concours de simulation boursière (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)

Jeudi 12 mai 2016



Concours de simulation boursière organisé par la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière

Une simulation boursière, ayant pour objectif de susciter l'intérêt des étudiantes et étudiants au domaine financier, a été organisée par la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton.

Cette simulation s'est étendue sur une période de 4 mois, c'est à dire du 25 novembre 2015 au 26 mars 2016. Au départ, les participantes et participants, soit des étudiantes, étudiants professeurs et professeurs des trois campus de l'Université de Moncton, avaient chacun un portefeuille fictif de 100 000 \$. Ils avaient pour tâche de le faire fructifier, et ce, en effectuant des investissements judicieux.



La photo nous fait voir, de gauche à droite, Christamour Igdarel Moutou-Nkounkou, étudiant en système d'information; Tania Morris, responsable par intérim de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de l'U de M; Justin Richard, étudiant en comptabilité; et Josiane Furlong, étudiante en comptabilité.

[Agrandir l'image](#)

Étudiant en système d'information à la Faculté d'administration, Christamour Igdarel Moutou-Nkounkou, est le grand gagnant de cette simulation avec un portefeuille final d'une valeur de 143 918 \$.

Justin Richard et Josiane Furlong ont quant à eux obtenu les deuxième et troisième places respectivement avec des portefeuilles d'une valeur de 137 167 \$ et de 126 182 \$.

Plus de quatre-vingts étudiantes, étudiants, professeurs et professeurs ont participé à cette simulation boursière et les fonds distribués aux gagnantes et gagnants sont une gracieuseté de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière.

Source : Service des communications, affaires publiques et marketing

Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate -

